

M 55 – Conception et conduite d'un projet de service en territoire rural

Disciplines	Horaires pour l'élève	Cours	TP/TD	Total
Sciences économiques, sociales et de gestion		14.5	29	43,5
Education socioculturelle		14.5	14.5	29
Histoire-géographie			14,5	14,5
TOTAL		29	58	87 h

Objectif général du module

Concevoir et mettre en oeuvre un projet de service en territoire rural.

Objectifs du module

1. Mener l'étude préalable à la mise en œuvre du projet.
2. Mettre en œuvre le projet.
3. Evaluer le projet.

Présentation du module - Conditions d'atteinte des objectifs

Ce module est l'élément central de la formation ; il est donc l'occasion de mobiliser l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis dans tous les autres modules.

Le projet doit se situer dans un champ différent de celui étudié dans le M 54. Le projet doit être mené en situation réelle dans le cadre d'un partenariat. Les trois phases de la méthodologie de projet sont mises en œuvre obligatoirement : conception, réalisation, évaluation.

Afin de favoriser l'implication de l'ensemble des étudiants, plusieurs projets peuvent être conduits simultanément.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

1. Mener l'étude préalable à la mise en œuvre du projet.

- 1.1. Choisir un projet à partir de critères pertinents.
- 1.2. Rédiger une convention de partenariat.
- 1.3. Constituer une documentation et mutualiser les informations.
- 1.4. Réaliser les diagnostics interne- externe en relation avec le projet.
- 1.5. Concevoir le projet.

2. Mettre en œuvre le projet.

- 2.1. Planifier les étapes et fixer les échéances.
- 2.2. Organiser le travail.
- 2.3. Réaliser le projet en adaptant sa conduite à l'évolution des environnements.

3. Evaluer le projet.

- 3.1. Réaliser le dispositif d'évaluation.
- 3.2. Etablir le bilan du projet.
- 3.3. Effectuer un bilan personnel.